

Pour la réouverture de la piscine Ancely

La piscine Ancely, c'est ...

- Une piscine d'été, située au bord de la Garonne, au cœur de la Résidence Ancely (quartier des Arènes Romaines), accessible par les lignes 66, 46, T1 et T2
- 2 bassins totalisant 450 m², jusqu'à 4 m de profondeur, entourés d'espaces verts arborés
- Une piscine ouverte pendant 3 mois, de 10 h à 20 h, avec cours de natation, palmes, de plongée, etc ...

L'histoire, c'est ...

- Une piscine construite fin des années 60 par une coopérative qui regroupe des co-propriétaires d'Ancely
- Elle appartient au groupe S.A. des Châlets, c'est aussi un lot de copropriété de la Résidence Ancely
- En 1984, une Convention est signée entre la S.A. des Châlets et la Ville de Toulouse, transférant le fonctionnement de la piscine à la Mairie de Toulouse

Les mensonges de la Mairie, ce sont ...

- 2014 : la Mairie décide de fermer la piscine, pour « raisons techniques », « problèmes de sécurité », « vétusté ». Devant la pression des Associations et des riverains, la Mairie fait marche arrière et ouvre la piscine
- 2015 : la Mairie maintient sa décision de fermer la piscine, prétextant cette fois un « contexte budgétaire contraint », « une faible fréquentation », la nécessité de faire des économies. Dans un « souci de compromis », elle n'ouvre la piscine qu'un mois de 10h à 19h, tout en invitant les riverains à se rendre dans les piscines de Blagnac ou de Colomiers ! A noter que cette été là, la piscine a quand même battu un record de fréquentation, mais la Mairie nous présente encore aujourd'hui les chiffres de l'été 2014 qui a été maussade
- 2016 : la Mairie ferme définitivement la piscine, avec de nouveaux de prétextes : « obsolescence eut égard aux normes techniques », son « statut de bien privé » (!), convention qui n'est plus adaptée, et propose aux habitants d'aller à la piscine Nakache ou à la base de loisirs de la Ramée !
- Depuis, malgré les pétitions, les réunions, les courriers, la Mairie maintient sa position, invente les « services publics facultatifs », la piscine n'est plus entretenue depuis 2015, les bassins sont remplis d'eau sale, de feuilles, de palettes, qui font le bonheur des moustiques, des grenouilles, et même d'une tortue de Floride et d'une couleuvre. Un vivarium sous les balcons des riverains !
Entretemps, la Mairie annonce un « Plan Piscine ambitieux », excluant la piscine Ancely, en se vantant de créer 6% de surface de plan d'eau supplémentaires, en réalité, avec la fermeture d'Ancely, ce n'est que 2.9% !
- La S.A des Châlets a proposé à la Mairie de « céder à la ville de Toulouse cet équipement, à l'euro symbolique, sous réserve d'un engagement à maintenir la piscine en état de fonctionnement et d'en assurer l'ouverture comme ce fut le cas durant plus de 30 ans », la Mairie se contente de proposer en avril 2018 aux associations du quartier (!) un « projet d'un équipement public d'intérêt collectif en lieu et place de l'actuelle friche de la piscine Ancely », en mandatant une agence d'urbanistes, sans avertir ni le propriétaire ni la copropriété !!!

Cet été, la piscine a été vidée, elle a fait l'objet de carottages (avec quelles conséquences?), mais c'est le silence absolu de la part de la Mairie ! Une action judiciaire est actuellement en cours (et une 2^{ème} en préparation).

La population de Toulouse augmente, la ville connaît de plus en plus de périodes de canicules, le nombre de noyades augmente en France, le Plan Piscine va obliger la ville à fermer de nombreuses piscines jusqu'en 2025, certains écoliers étant déjà privés de cours de natation. Mais la Mairie ne renonce pas à la fermeture de cet équipement !

Quelques perles (parmi beaucoup d'autres) :

- Mme Arribagé : « Si on vous fait de la Pub, ça va vous faire drôle de voir débarquer 40 bus du Mirail ! »
- Mme Susset, Maire de quartier : « Vous n'avez qu'à aller à la Ramée, il y a du monde ! »
- Le Directeur des Sports : « ... on ne sait pas qui viendra, ... la fréquentation est maîtrisée, ... »